



AG 2023

## Assemblée Générale 2023 : un chemin synodal

Document promulgué le 09/10/2023

### Orientation n°3 : Mission et travail professionnel

« C'est pourquoi Paul demeurait chez eux et y travaillait. » Ac 18, 3

#### Constat

Tout au long de ses voyages méditerranéens, Paul fait le choix de se mêler aux communautés qu'il rencontre. Cela passe, entre autres, par le travail (2Th 3, 7-8). Paul y voit l'occasion de se rapprocher non seulement de ses frères mais aussi de Dieu.

Aujourd'hui, les évolutions du travail, la précarité et les injustices professionnelles interrogent un grand nombre de nos compagnons de route, en particulier les jeunes, jusqu'à remettre en question le sens même du travail.

Pourtant, le travail est aussi un lieu d'expression et de création où se joue la dignité des personnes. La Doctrine sociale de l'Eglise le rappelle : « Dans le travail libre, créatif, participatif et solidaire, l'être humain exprime et accroît la dignité de sa vie » (*Evangelii gaudium* §192 ; *Fratelli Tutti* §162).

Depuis les premiers prêtres ouvriers jusqu'à la création de la Communauté Mission de France, le travail professionnel est une modalité reconnue par laquelle, prêtres, diacres et laïcs, nous rejoignons et nous mêlons à ce monde en constante mutation. Le travail nous façonne, il renouvelle notre foi. Il fait bouger notre façon d'être disciples-missionnaires et la manière dont l'Eglise doit être présente au monde.

Les évêques du Comité épiscopal nous invitent à poursuivre la réflexion afin de signifier en quoi le travail professionnel demeure un lieu d'interrogation de notre foi, et appelle une présence missionnaire nécessaire pour l'Eglise. En cela, la Mission de France est attendue pour aider l'Eglise à évoluer sur la question du ministère au travail et en déployer les différentes figures.

#### Proposition

Pour continuer de travailler à la justesse de l'attitude chrétienne dans ce monde en mutation, la Mission de France doit rendre compte de la façon dont le travail :

- façonne notre rapport au monde ;
- interpelle nos quêtes de sens à toutes les étapes de la vie active ;
- nous interpelle sur les injustices ;
- nous amène à renouveler l'expression de la foi chrétienne.

Pour ce faire, nous devons inventer de nouvelles manières de prendre en compte la question du travail dans la recherche commune, au sein de nos d'équipes et des régions, et dans des groupes d'échanges d'un même secteur professionnel.

## **Mise en œuvre**

**# 3.1** Un groupe de recherche, dont les membres sont en activité professionnelle, sera constitué à l'initiative de l'équipe épiscopale et chargé de la mise en œuvre de cette orientation. Il élaborera un cahier des charges qui sera soumis au CPLM. Une première étape sera de dresser l'inventaire des différents champs professionnels dans lesquels les membres de la MDF sont engagés et leur responsabilité. Le groupe définira également les modalités d'une mise en travail des équipes. L'initiative qui se vit à Poitiers sur le thème des enjeux et mutations du travail sera associée à la recherche de ce groupe. Le groupe sera invité chaque année à rendre compte au CPLM de l'état de sa réflexion.

**# 3.2** D'ici trois ans, une rencontre sera proposée à l'échelle nationale pour permettre de réfléchir et de partager sur les manières dont le travail façonne notre vie chrétienne et pour certains une vie de diacre ou de prêtre. En lien avec l'Ecole pour la Mission, elle sera préparée par le groupe de recherche avec des partenaires ecclésiaux et d'autres issus du monde universitaire, syndical, associatif et des structures professionnelles.

**# 3.3** A partir des sollicitations du groupe de recherche, nous nous engageons à faire retour de mission en équipe sur nos engagements professionnels en veillant à formuler la manière dont nous vivons notre foi au travail, et comment notre travail vient interroger et nourrir notre foi. En cela, nous nous engageons à risquer une expression sur le ministère apostolique à partir du travail et à proposer des principes d'action.